

ASPECTS ÉCONOMIQUES (SFEN)

Le nucléaire permet de produire une électricité à des coûts raisonnables. Ce n'est pas par hasard que les consommateurs français bénéficient, depuis la mise en œuvre du programme nucléaire, d'un courant bon marché, moins cher que la moyenne des tarifs pratiqués en Europe. Les évaluations concernant l'EPR, établies en France et en Finlande, confirment nettement la compétitivité du nucléaire par rapport aux autres sources d'énergie. (Nous renvoyons, sur ces différents points, aux précisions apportées par les Administrations ainsi que par AREVA et par l'AEPN, figurant dans ce même chapitre). Voici, brièvement rapportés, quelques uns des principaux avantages d'ordre économique liés à l'utilisation du nucléaire en France :

- **Le nucléaire garantit des coûts de l'électricité modérés et stables sur le long terme**

En effet, le coût de la matière première utilisée, l'uranium, n'intervient que pour une très faible part, environ 6 % aujourd'hui, dans le coût de revient total. **Ainsi, même en cas de très forte augmentation du coût de l'uranium, l'incidence sur le coût total du kilowattheure reste très limitée.** Ce n'est pas le cas avec les combustibles fossiles puisque le prix du charbon, du pétrole ou du gaz, représente de 60 % à 80 % du coût de revient du kilowattheure. Toute augmentation du prix de ces combustibles a une forte incidence sur le coût de l'électricité ainsi produite. Au contraire, le coût du kilowattheure nucléaire est intrinsèquement stable, indépendant des aléas des marchés. **C'est un avantage essentiel pour la France que d'avoir maîtrise et visibilité à long terme** sur les conditions économiques de sa production d'électricité.

- **Le nucléaire va augmenter sa compétitivité par rapport aux énergies fossiles**

Les années à venir vont être marquées par la hausse des prix du pétrole et du gaz. Par ailleurs, les taxations sur les émissions de CO₂ (afin de lutter contre le réchauffement climatique), vont renchérir d'autant les coûts de revient de l'électricité « fossile ». L'avantage économique du nucléaire s'en trouvera d'autant plus durablement renforcé.

- **Les exportations « nucléaires » rapportent chaque année des milliards d'euros**

La France exporte de l'électricité en Europe et des équipements et services nucléaires dans le monde entier pour des montants de l'ordre de 5 à 6 milliards d'euros par an. Ces exportations soutiennent des dizaines de milliers d'emplois et constituent un des plus importants postes bénéficiaires de notre balance commerciale.

- **Le nucléaire permet la réalisation d'importantes économies sur les importations, devenues inutiles, de combustibles fossiles**

Les sommes ainsi économisées sont de l'ordre de 25 à 30 milliards d'euros chaque année (représentant le coût du pétrole ou du gaz nécessaire pour produire une quantité d'électricité équivalente à celle que fournit le parc nucléaire). **Sans le nucléaire, c'est une somme équivalant à la construction de 10 EPR qu'EDF devrait déboursier chaque année pour**

fournir le pays en électricité ! Un véritable transfert de richesse hors du territoire national qui détruirait l'équilibre de notre balance commerciale restauré en partie grâce au nucléaire.

- **Le nucléaire est un facteur de localisation des emplois**

Le nucléaire représente aujourd'hui en France 100 000 emplois directs et plusieurs dizaines de milliers d'emplois induits. Mises à part les sommes mobilisées pour la fourniture des centrales en uranium, environ 95 % des dépenses effectuées dans le cadre du programme demeurent à l'intérieur du pays, alimentant l'activité économique nationale et l'emploi.

- **Le nucléaire rapporte à l'Etat plus qu'il ne lui coûte**

L'idée selon laquelle le programme nucléaire ne se développerait que grâce à des subventions de l'Etat –donc du contribuable– est fautive. L'Etat a participé pour moins de 10 % à l'investissement total, par l'intermédiaire de dotations à EDF qui ont pris fin en 1982. **Le reste du programme a été – et continue d'être – entièrement financé par les acteurs du projet (EDF, AREVA).**

Concernant l'effort de Recherche et Développement, il est autofinancé à AREVA et à EDF. L'aide directe de l'Etat prend principalement la forme d'une subvention annuelle au Commissariat à l'Energie Atomique. Les dépenses que celui-ci consacre à la RetD électronucléaire sont de l'ordre de 760 millions d'euros (référence année 2000). Cette somme est inférieure de moitié aux recettes que l'Etat et les collectivités locales reçoivent chaque année de la part de l'industrie nucléaire, sous forme d'impôts sur les bénéfices et de taxes : ces recettes ont été de 1450 millions d'euros pour cette même année 2000. **Le nucléaire rapporte donc à l'Etat bien plus qu'il ne lui coûte.** Il est une source de recettes pour la collectivité publique.